

**COMITÉ DIRECTEUR du CDV 22**  
**Compte rendu de la réunion du 9 octobre 2018**

**Présents :**

Pierre LE BOUCHER, président ; Pierre GUEUTIER, vice-président ; Bénédicte BOIRON-LAYUS, secrétaire ; Danièle LE SECH, trésorière ; Didier AVELINE, Pierre-Yves BERNARD, Yann COLIN, Eric COULON, Alain DECLOCHEZ, Arnaud FAUTRAT, Christophe LAURENGE, Ronan LE GOFF, Hervé NIVET, administrateurs ; Yvon FURET, directeur.

**Excusés :**

Eric BLANCHOT ; Annick MARTIN ; Michel PINSON ; Yves SATIN.

**Points d'actualité :**

Le président a fait le point sur l'action intentée par la FFV à l'encontre d'une association non affiliée (le Yacht-Club de St-Brieuc-Le Légué) qui a communiqué largement sur une régates organisée en dehors de toutes les règles du code du sport. Après de multiples échanges avec les services de la DDTM, un courrier de la fédération a récemment été adressé au président de cette structure pour que le format de ce regroupement soit modifié, faute de quoi la FFV engagera les poursuites nécessaires.

**Rapport des commissions :**

**Commission sportive :**

Le compte rendu de la dernière réunion a été présenté par le responsable de la commission Ronan LE GOFF et validé par le comité directeur (cf PJ). Les évolutions probables du format des championnats de France ont été exposés par Pierre GUEUTIER, président de la commission sportive de la ligue.

Principales modifications :

- Disparition de la flotte-co sauf en RS FEVA au profit des séries.
- Plus de BUG, de cata, excepté le TYKA pour 2019 en l'attente du choix d'un nouveau support.
- Choix du format des finales sous forme de medal race.

Une remarque a été faite sur les tranches d'âge retenues en fun Board, trop pénalisantes chez les tout jeunes.

**Commission développement :**

Le compte rendu de la dernière réunion a été présenté par le responsable de la commission Arnaud FAUTRAT. Il fait apparaître les points suivants :

- Bonne saison dans l'ensemble, les chiffre d'affaires des EFV ayant progressé en moyenne de 4% avec des variations selon les bassins et les activités proposées.
- Les stages constituent toujours la grande majorité de l'activité (75% du CA)
- Le nombre de passeports délivrés est en légère augmentation par rapport à 2017 et ce malgré la baisse dans une grosse structure qui n'en a délivré « qu'à ceux qui le demandent » (sic). Une discussion s'est engagée sur cette situation qui a conduit les clubs présents à la commission à demander un positionnement du comité directeur sur l'inéquité installée en Bretagne du fait de la labellisation des EFV ne délivrant plus le passeport en 2018.

Les décisions suivantes ont été prises à l'issue du débat :

- Il est injuste que des EFV bretonnes puissent être labellisées sur des bases différentes variant de 1 à 10 (10% du montant réalisé en 2016 proposé à certains, diffusion à tous les stagiaires pour d'autres).
- Le collectif mis en place l'an passé (CESE) va prochainement établir son budget basé sur le nombre de titres diffusés : celui-ci doit être réservé à ceux qui ont contribué à collecter dans les règles. La réunion des EFV bretonnes programmée le 6 novembre prochain devra clairement le préciser.
- Le maintien de cette situation en 2019 entraînerait irrémédiablement la fin de la délivrance du passeport annoncée par les clubs du département au profit d'un autre système de cotisation indépendant de la licence, le label étant dans ce cas « acheté » séparément.

Il est décidé de transmettre aux instances régionales et nationales la position définie par le comité directeur. Le président écrira donc à Bruno LE BRETON et à Nicolas HENARD incessamment.

Les autres commissions ne se réuniront que la semaine prochaine (voile à l'école, habitable) ou prochainement (arbitrage). Elles feront l'objet d'un compte rendu lors du prochain comité directeur.

#### **Point sur le projet habitable jeunes :**

- Deux J80 ont été achetés par deux clubs du Trégor (SRPerros et CN Trégastel) avec l'aide du CDV votée au printemps. Les activités ont donc débuté et concernent 18 étudiants du bassin lannionnais encadrés par les permanents des clubs partenaires (SRP, CN Trégastel, CN Port-Blanc, CN Perros, CN île Grande, EV Trébeurden).
- Quatre OPEN 5.7 ont commencé leurs entraînements à St-Quay (deux bateaux pour le PNSG, un bateau pour le YCVA et le LCC). Ces entraînements sont pilotés par le PNSG avec intervention d'un entraîneur externe rémunéré avec participation du CDV. Reste à régler la question des conditions d'accueil au port en cours de négociation.
- Les deux J80 affectés à des équipages sportifs arrivent en fin de convention. Ils vont donc être restitués par les clubs et leurs équipages après inventaire. Un appel à projet va être rapidement lancé pour de nouveaux projets.  
En cas de vacance d'un ou des deux bateaux, le CN St-Cast a proposé de mettre en place un système d'entraînements d'hiver moyennant une participation financière correspondant à la prise en charge des bateaux. Cette proposition devra être affinée après les consultations lancées.

#### **Point financier :**

La trésorière a présenté l'état de réalisation du BP 2018 à la fin du mois de septembre. Des écarts sont intervenus sur certaines prévisions sans remettre en cause l'équilibre de l'ensemble. Ils concernent :

- Les travaux de mise en état des OPEN 5.7.
- La facturation des activités de l'EVI.
- La réalisation prévue mais non aboutie à ce jour de la vente des ELLIOTTS (dernière offre à la valeur nette comptable soit 18000€)
- La vente du local de l'ex CDVH au port de St-Quay permettant la liquidation définitive de l'association. La somme récoltée a été versée sur le compte du CDV mais ne figurera qu'au bilan (20000€)

#### **Questions diverses :**

- La date de la prochaine assemblée générale ordinaire a été fixée au 2 février 2019 à la maison des sports sous le format habituel (remises des prix en fin de matinée, AG en AM).
- Le prochain comité directeur du CDV a été fixé au mardi 20 novembre à 18h30.